

RAPPORT ANNUEL 2023

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES

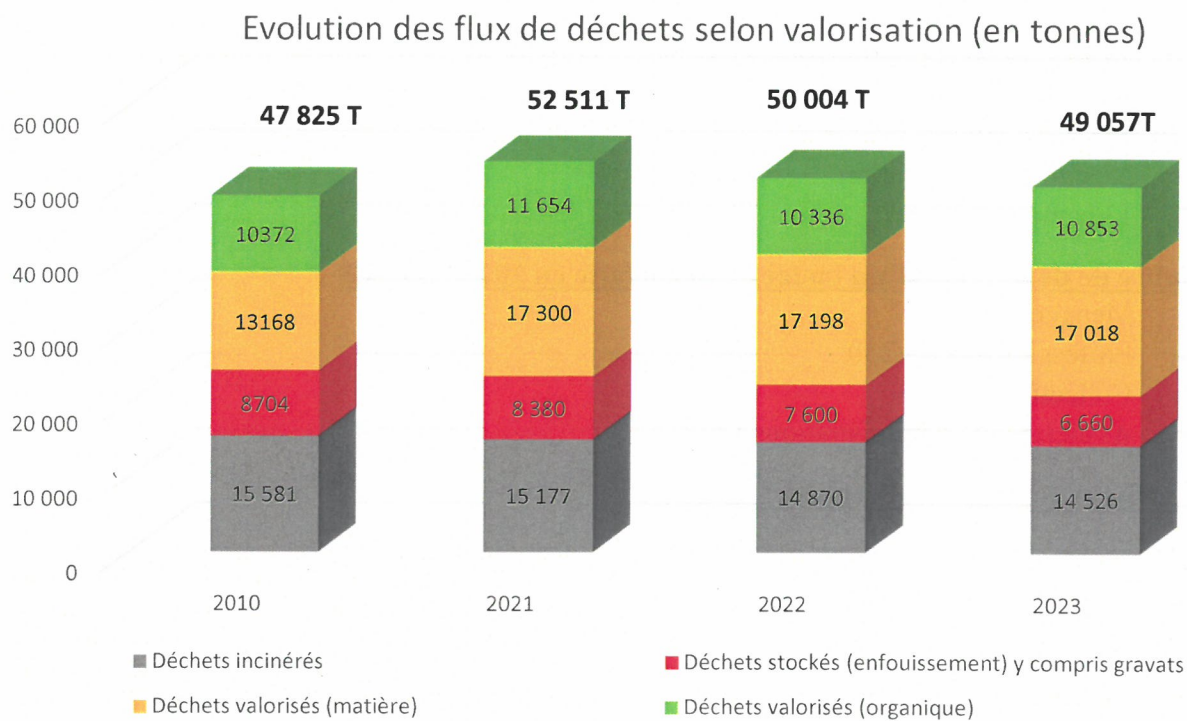


SOMMAIRE

Préambule	page 3
Chiffres Clés	page 4
Présentation	page 5
La collecte en régie	
• La collecte en Porte à Porte	page 6
• La collecte en Point Apport Volontaire	page 7
Les chiffres de la collecte par mode de collecte et par type de déchets	page 8
Site de Brevans	page 9
Le traitement des déchets collectés par type de traitement et par déchets	page 10
Les Déchèteries	page 11
• Tonnages	page 12
• Les filières de valorisation	page 13
Les canaux de la relation aux usagers	page 14
Action de communication et de prévention réalisées	page 15-16
Les indicateurs financiers	pages 17 à 21
Les ressources Humaines	pages 22-23
Traitement et Prévention (SYDOM)	pages 24 à 28

PREAMBULE

Les résultats relatifs à la production de déchets et leurs évolutions sont synthétisés dans le graphique ci-dessous



**Usagers du SICTOM DE LA ZONE DE DOLE :**

- 86 896 habitants (population INSEE)
- 883 professionnels détenteurs d'un bac roulant ou utilisateur de Point Apport Volontaire
- 145 collectivités
- 27 stations d'épuration
- 13 campings

Nombre de détenteurs d'un badge en déchèterie en 2022 : 50 719

- Ménages : 49 098
- Professionnels : 1 230
- Collectivités : 268
- Associations/ administrations : 123

Principaux tonnages collectés (en tonnes) :

	2022	2023	Evolution – kg/an/ hbt
OMR*	14 870	14 526	- 2.4 % 167kg/hab
Déchets verts (caissons + déchèterie + apport sur Brevans)	10 336	10 853	+ 4.8 % 124 kg/hab
Déchèteries (hors déchets verts et gravats)	10 315	10 123	- 1.9 % 116 kg/hab
EMR* (Hors Verre)	4 912	4 705	- 4.3 % 57 kg/hab
Gravats	5 310	4 590	- 13.6 % 53 kg/hab
Verre	3 590	3 538	- 1.5 % 41 kg/hab

*OMR : Ordures ménagères résiduelles – *EMR : emballages + papier

Evolution du taux de refus de tri : 20.47 % en 2023 (moyenne des 2 caractérisations faites sur l'année). Pour Rappel, 19.91 % en 2022.

Constats :

- * Le premier flux de déchets générés par les usagers du SICTOM de la zone de Dole est le flux déchèteries malgré une sensible baisse d'environ 2 %
- * Augmentation des déchets verts (+ 4.8 %)
- * Baisse des tonnages de déchets résiduels (OMR)
- * Baisse des tonnages de matière recyclable (EMR) avec notamment mois d'apport papier
- * Diminution du tonnage verre (- 1.5 %)

Budget d'investissement : 1 040 746€ HT

Budget de fonctionnement : 10 106 105€ HT

NB : La quantité des déchets collectés est ramenée par habitant (usage pour comparaison), mais certaines productions émanent des non ménagers (professionnels, collectivités)

PRESENTATION

Le rapport annuel dresse le bilan de l'année 2023, selon l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par le SICTOM. Ce rapport présenté à l'assemblée délibérante a pour objectif d'informer les élus et les citoyens sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets (collecte, pré-collecte, transport et traitement).

Le SICTOM de la zone de Dole, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés, créé en 1972, assure le service public de collecte et de traitement d'une partie des déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- la Communauté de Communes de Jura Nord,
- la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne
- la Communauté de Communes du Val d'Amour

Soit 124 communes et 86 896 habitants en 2023 (86 942 en 2022).

Les compétences du SICTOM de la zone de Dole :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles, du recyclable, du verre, du papier et des déchets verts (en régie) en porte à porte et en point d'apport volontaire
- Gestion et exploitation de 10 déchèteries (régie)
- Exploitation d'une presse à carton et d'une presse à polystyrène (en régie)
- Gestion d'une bascule et du quai de transfert
- Exploitation d'une compostière et d'une plateforme bois sur le site de Brevans (en prestation)
- Accueil des usagers et contractualisation / facturation des gros producteurs (régie)



LA COLLECTE

Pour effectuer la collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) de l'ensemble des habitants, 2 types de collectes sont mise en place :

- La collecte en porte à porte (PAP)
- La collecte en pointe apport volontaire (PAV)

1/ la collecte en porte à porte (PAP)

Pour l'année 2023, 37 436 bacs Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et 36 859 bacs Emballages Ménagers recyclables (EMB) sont attribués pour ce type de collecte et équipés de puces électroniques.

Pour effectuer la collecte en Porte à Porte, la plupart des foyers collectés dispose de 2 bacs :

- 1 bac gris pour les Ordures Ménagères Résiduels
- 1 bac jaune pour les Emballages Ménagers Recyclables

Pour l'année 2023, ce type de collecte représente 3 640 tournées dont :

- 2 444 tournées pour les Ordures Ménagères Résiduels
- 1 196 tournées pour les Emballages Ménagers Recyclables

Moyens humains : 29 agents répartis sur 2 postes (5h00/12h00-13h00/20h00)

Moyens techniques pour réaliser le travail : 13 Bennes à Ordures Ménagères

- 5 Bennes Ordures Ménagères 26 Tonnes
- 6 Bennes Ordures Ménagères 19 Tonnes
- 1 mini benne 7 Tonne 500
- 1 mini benne 4 Tonne 500

La fréquence de collecte en porte à porte est hebdomadaire pour les déchets résiduels et tous les 15 jours pour les déchets recyclables.



2/ La collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV)

La collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et Emballages Ménagers Recyclables (EMB) s'effectue pour les conteneurs enterrés (CE) et les conteneurs semi-enterrés (CSE) par le service TRANSPORT.

La fréquence de collecte reste la même que la collecte en porte à porte. Une fois semaine pour les Ordures Ménagères Résiduels et tous les 15 jours pour les Emballages Ménagers recyclables.

Toutefois, des passages supplémentaires en Ordures Ménagères Résiduels sont programmés en raison d'apports plus importants de certains sites (habitat vertical).

Le service TRANSPORT effectue la collecte de 3 types d'équipement :

- Conteneurs Enterrés (CE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 21
 - Emballages Ménagers Recyclables : 16
- Conteneurs Semi-enterrés (CSE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 95
 - Emballages Ménagers Recyclables : 78
- Conteneurs aériens
 - Ordures Ménagères Résiduels : 2
 - Emballages Ménagers Recyclables : 2



D'autre part, le service TRANSPORT effectue d'autres missions, telles que :

- La collecte des Points d'Apports Volontaires DECHETS VERTS (caissons)
 - 24 bennes sur la ville de Dole
 - 42 bennes sur la communauté d'agglomération du Grand Dole
 - 5 bennes sur la communauté de communes de la Plaine Jurassienne
 - 1 benne sur la communauté de communes du Val d'Amour
 - 1 benne sur la communauté de commune du Jura Nord
- La collecte des Points d'Apports Volontaires VERRE
 - 315 Conteneurs à verre aériens
 - 10 conteneurs enterrés
 - 12 conteneurs semi-enterrés
- La collecte des Points d'Apports Volontaires PAPIERS
 - 255 conteneurs à papiers aériens
 - 7 conteneurs enterrés
 - 5 conteneurs semi-enterrés

Et le service TRANSPORT assure également au quotidien l'échange des bennes des différents flux collectés dans les 10 déchèteries du SICTOM de la zone de DOLE et le transport en camion remorque au CSJ à Courlaoux pour les flux tout venant et papiers, ainsi que les plastiques durs au Groupe Coopératif Demain Environnement à Lons le Saulnier.

Moyens humains : 10 agents répartis sur 2 postes (6h00/13h00-13h00/20h00)

Moyens techniques pour réaliser le travail : 8 camions 26 Tonnes dont :

- 5 camions 26 Tonnes (2 camions avec ampliroll + grue et 3 camions avec seulement ampliroll)
- 2 camions polybennes 16 Tonnes avec grue
- 1 camion 26 Tonnes EVOLUPAC avec grue
- 2 remorques 19 Tonnes

La collecte par mode de collecte et par type de déchets :

Déchèteries 2023 : 16 908 T ou 195 kg/hab (34,3%) Evolution : - 4 %			Déchèteries 2022 : 17 601 T ou 202 kg/hab	
Gravats	4 590 T	53 kg/hab	5 310 T	61 kg/hab
Non recyclable (Tout Venant-Classe II)	2 070 T	24 kg/hab	2 290 T	26 kg/hab
Déchets verts	2 195 T	25 kg/hab	1 967 T	23 kg/hab
DEA *	1 990 T	23 kg/hab	2 031 T	23 kg/hab
Bois B	1 806 T	21 kg/hab	1 840 T	21 kg/hab
Ferrailles	1 111 T	13 kg/hab	1 148 T	13 kg/hab
Piles	7 T	0,1 kg/hab	7 T	0,1 kg/hab
DEEE*	710 T	8 kg/hab	721 T	8 kg/hab
Cartons	782 T	9 kg/hab	677 T	8 kg/hab
Plâtre	519 T	6 kg/hab	527 T	6 kg/hab
Bois Palettes	347 T	4 kg/hab	290 T	3 kg/hab
Plastiques	357 T	4 kg/hab	321 T	4 kg/hab
Verre	102 T	1 kg/hab	97 T	1 kg/hab
JRM *	49 T	0,6 kg/hab	50 T	0,6 kg/hab
DDS*	111 T	1,3 kg/hab	173 T	2 kg/hab
Pneus	88 T	1 kg/hab	97 T	1,12 kg/hab
Textile	52 T	0,6 kg/hab	31 T	0,4 kg/hab
Bois C	12 T	0,1 kg/hab	15 T	0,2 kg/hab
Polystyrène	10 T	0,1 kg/hab	8 T	0,1 kg/hab

Collecte sélective 2023 : 8 702 T ou 100 kg/hab (17,7%) Evolution : - 2,6 %			2022 : 8 935 T ou 103 kg/hab	
Verre (PAV*)	3 538 T	41 kg/hab	3 590 T	43 kg/hab
EMR* (PAV/PAP*)	3 812 T	44 kg/hab	3 823 T	44 kg/hab
taux refus moyen 20,47 %				
JRM (PAV*)	844 T	10 kg/hab	1 039 T	12 kg/hab
Textile (PAV*)	508 T	5,8 kg/hab	483 T	5,6 kg/hab

Autres collectes 2023 : 7 490 T ou 86 kg/hab (15,2%) Evolution + 4%			2022 : 7 201 T ou 83 kg/hab	
Apports volontaires dans benne				
Déchets verts autres communes	492 T	5,7 kg/hab	413 T	5 kg/hab
Déchets verts Grand Dole	4 451 T	51 kg/hab	4 285 T	49 kg/hab
Déchets verts Dole	2 547 T	29,3 kg/hab	2 503 T	29 kg/hab

*PAV : Point Apport
Volontaire

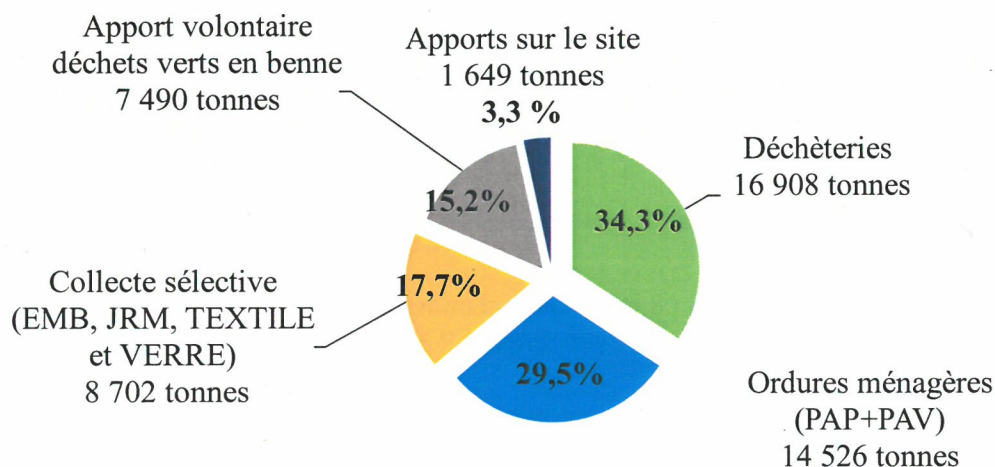
*PAP : Porte à porte

Ordures ménagères (OMR) 2023 : 167 kg/hab (29,5%) Evolution : - 2,4 %			2022 : 171 kg/hab	
OMR* (PAV/PAP*)	14 526 T	167 kg/hab	14 870 T	

Autres collectes 2023 : 1 649 T ou 19kg/hab (3,3 %) Evolution : + 4,5 %			2022 : 1 575 T ou 18 kg/hab	
En apport direct sur site				
Déchets verts	1 168 T	13 kg/hab	1 240 T	19 kg/hab
Bois B	193 T	2,2 kg/hab	154 T	1,7 kg/hab
Bois Palettes	17 T	0,2 kg/hab	70 T	0,8 kg/hab
Cartons	271 T	3 kg/hab	266 T	3 kg/hab

* OMR : Ordures Ménagères Résiduels * DEEE : Déchets Equipements Electroniques * JRM : Journaux Revues Magazines

* DDS : Déchets Diffus Spécifiques * EMR : Emballages Ménagers Récyclables * DEA : Déchets Equipements Ameublement



SITE DE BREVANS

- Une bascule :

L'année 2023 a recensé 25 058 pesées contre 25 657 pesées en 2022. Ce trafic important représente en moyenne 96 pesées par jour incluant les pesées des sociétés Alpha Recyclage et Alpha Carbone (4 092 pesées), de compost agricole avec 249 pesées, le compost des particuliers (299 pesées) engendrant une gestion sensible de l'entrée du site.

- Un quai de transfert du SYDOM avec deux compacteurs.

Le quai de transfert assure le chargement d'Ordures Ménagères Résiduels et des Emballages Ménagers Recyclables en caisson pour permettre un transport par regroupement aux équipements au SYDOM (incinérateur ou chaîne de tri).

- Une compostière où sont transformés les déchets verts (10 853 Tonnes entrants en 2023) en un compost normé (NF 44-051) pour les agriculteurs (3 896 Tonnes épandues), pour les particuliers et les communes (102 Tonnes). La compostière est exploitée par un prestataire.

- Une presse à cartons : 905 tonnes mises en balle et une presse à polystyrène (10.4 tonnes) ont été compactées, ce qui permet une réduction de volume : on passe d'une densité de 20 kg/m³ à 250 kg/m³.

- Une plateforme bois exploitée par un prestataire permet la valorisation de 369 Tonnes de Bois A (palettes non traitées, 1 878 Tonnes de Bois B (bois traités), 12 Tonnes de Bois C (créosote, CCA) et 64 Tonnes de Bois « portes ».

- Deux plateformes de dépôtage : une pour le plâtre et une pour le verre.

Moyens humains : 7 agents

Moyens techniques sur le site : 1 chargeuse et 1 télescopique



Travaux réalisés en 2023 : Rénovation 2^{ème} partie des vestiaires – Pont Bascule – Rénovation cage escaliers – Fibre – Aménagement plateforme Biodéchets – Signalétique – Rénovation trémie du quai en co-financement avec SYDOM. Le SICTOM met à disposition des terrains sur son site de BREVANS pour les sociétés ALPHA RECYCLAGE et APHA CARBONE.



Quai de Transfert – Vestiaires

Le traitement des déchets collectés par type de traitement et par déchets

Recyclage matière 2023 : 17 018 T ou 196 kg/hab (34,7%) Evolution : - 1,1 %			Recyclage matière 2022 : 17 198 T	
Verre	3 538 T	41 kg/hab	3 590 T	43 kg/hab
EMR*	3 812 T	44 kg/hab	3 823 T	44 kg/hab
DEA*	1 991 T	23 kg/hab	2 031 T	23 kg/hab
Bois B	2 000 T	23 kg/hab	2 059 T	24 kg/hab
Ferrailles	1 111 T	13 kg/hab	1 148 T	13 kg/hab
JRM*	893 T	10 kg/hab	1 089 T	12 kg/hab
Cartons	1 053 T	12 kg/hab	933 T	11 kg/hab
DEEE*	710 T	8 kg/hab	721 T	8 kg/hab
Textile	560 T	6 kg/hab	514 T	6 kg/hab
Plâtre	519 T	6 kg/hab	527 T	6 kg/hab
Bois Palettes	364 T	4 kg/hab	322 T	4 kg/hab
Plastiques	357 T	4 kg/hab	321 T	4 kg/hab
Pneus	88 T	1 kg/hab	97 T	1,12 kg/hab
Bois C	12 T	0,14 kg/hab	15 T	0,2 kg/hab
Polystyrène	10 T	0,1 kg/hab	8 T	0,1 kg/hab

*DEA : Déchets d'Equipeement et d'Ameublement

*JRM : Journaux, Revues, Magazines

*DEEE : Déchets d'Equipeement Electrique et Electronique

* EMR : Emballages Ménagers Recyclables

Incinération 2023: 167 kg/hab (29,5%)	Incinération 2022 : 171 kg/hab
Evolution : - 2,4 %	
OMR* 14 526 T	14 870 T

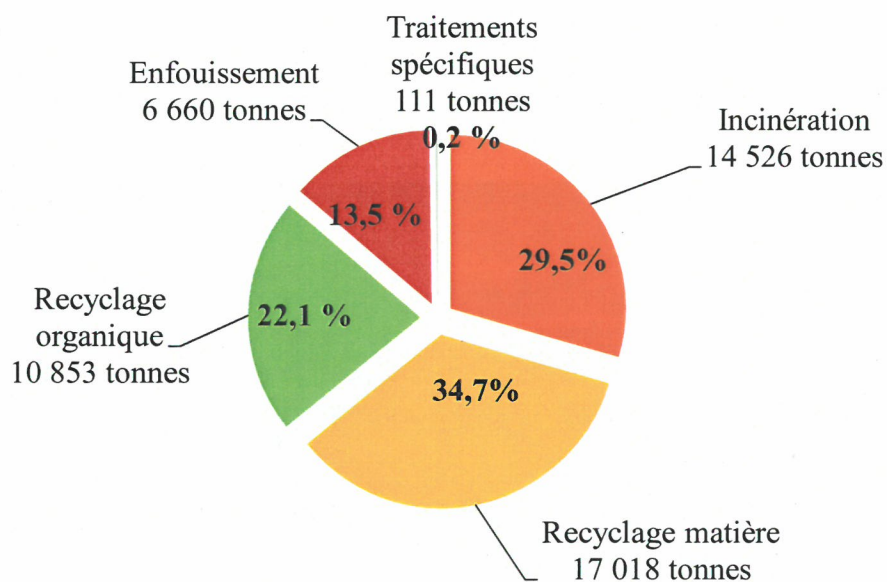
* Ordures Ménagères Résiduels

Traitements spécifiques 2023 : 1,3 kg/hab (0,2%) Evolution : - 36 %	Traite ments spécifiques 2022 :2 kg/hab
DDS* 111 T	173 T

*DDS : Déchets Diffus Spécifiques

Recyclage organique 2023 : 125 kg/hab (22,1%) Evolution : + 5 %		Recyclage organique 2022 : 119 kg/hab		Enfouissement 2023 : 6 660 T ou 76,6 kg/hab (13,5%) Evolution : - 12,4 %		Enfouissement 2022 : 7 600 T ou 87 kg/hab	
Déchets verts	10 853 T	10 336 T		Gravats	4 590 T 52,8 kg/hab	5 310 T 61 kg/hab	
compost vendu aux agriculteurs :	3 896 T	7 424 T		Non recyclable	2 070 T 23,8 kg/hab	2 290 T 26 kg/hab	
compost vendu aux particuliers :	102 T	137 T		(Tout Venant-Classe II)			

compost particulier : 299 pesées en 2023



LES DECHETERIES

Le SICTOM de la Zone de Dole compte 10 déchèteries sur son territoire. Equipées d'un système de contrôle d'accès au moyen d'un badge, elles permettent à diverses catégories d'utilisateurs de fréquenter les équipements et de produire statistiques et facturations pour certains. En effet les professionnels, associations et collectivités accèdent aux déchèteries sous conditions tarifaires.

Les habitants du territoire bénéficient d'un accès avec un quota de 26 passages annuels.

Actuellement, 51 226 badges sont en circulation, dont 97 % détenus par les particuliers.

Déchèteries	Nombre d'utilisateurs	% utilisateurs	Nombre de passages	% passages	Nombre de passage par utilisateur
BREVANS	7 688	24,33%	35 565	24,04%	4,63
DOLE	7 079	22,40%	28 878	19,52%	4,08
TAVAUX	5 253	16,62%	26 557	17,95%	5,06
CHAUSSIN	3 651	11,55%	19 111	12,92%	5,23
DAMPIERRE	2 739	8,67%	14 772	9,99%	5,39
MONT SOUS VAUDREY	1 900	6,01%	9 490	6,41%	4,99
VILLERS FARLAY	1 252	3,96%	4 657	3,15%	3,72
SAINT AUBIN	773	2,45%	4 336	2,93%	5,61
MONTMIREY LE CHÂTEAU	1 027	3,25%	4 268	2,89%	4,16
SALIGNEY *	238	0,75%	302	0,20%	1,27
	31 600	100%	147 936	100%	4,68

* Les données 2023 sont à exploiter avec prudence car la déchèterie de Saligney a subi un incendie en février 2023. Fermeture du 3 février au 14 mars 2023 et contrôle d'accès inactif jusqu'à la fin de l'année.

Globalement, les déchèteries ont connu une baisse de fréquentation de 2022 à 2023, hormis l'équipement de DAMPIERRE qui bénéficie peut-être du report des utilisateurs de la zone de chalandise de SALIGNEY.

24 971 particuliers ont accédé aux déchèteries en 2023 (moins 6,3 %).

- 54,7 % des particuliers effectuent entre 1 et 4 passages,
- 42,5 % entre 5 et 19,
- 2,3 % entre 20 et 26,
- 0,5 % au-delà de 26

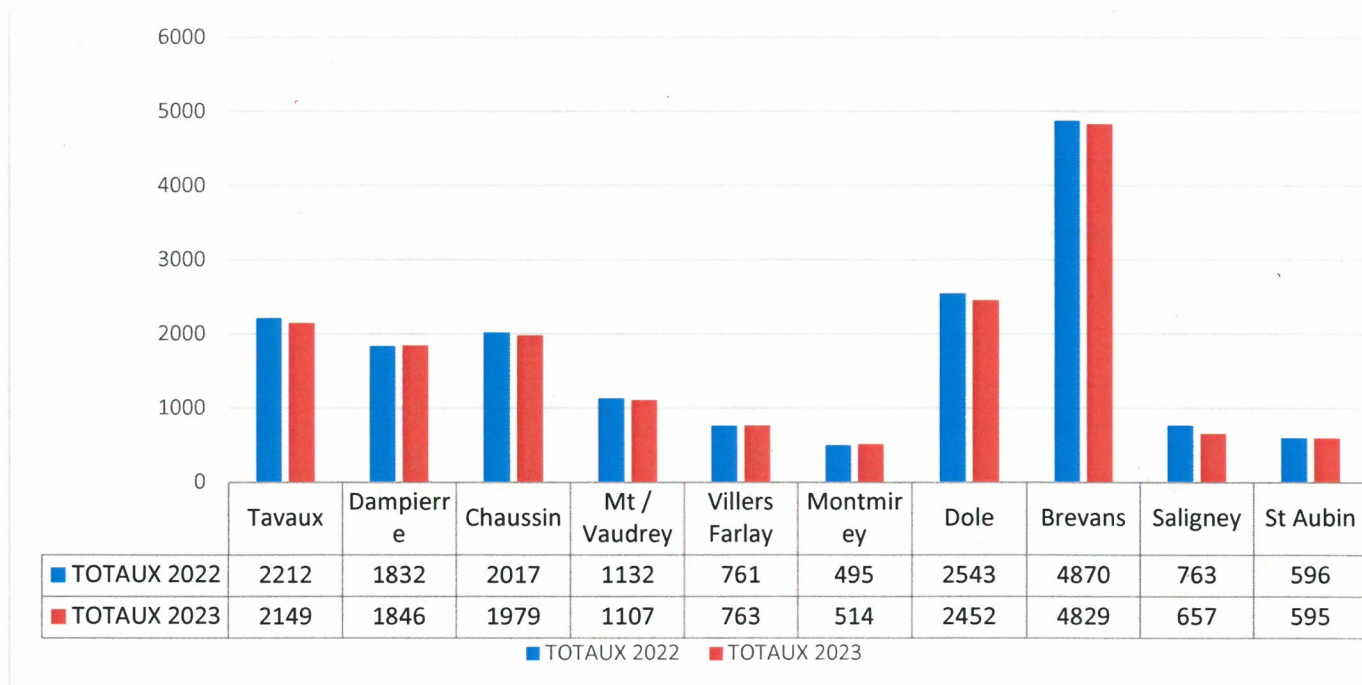
Le badge permet 26 passages par an, mais 83 % des utilisateurs ont réalisé moins de 10 passages.

L'application du quota des 26 passages est de plus en plus respectée : 113 utilisateurs ont effectué plus de 26 passages en 2022 contre 82 en 2023. Les campagnes de facturation et d'alerte en milieu d'année ont peut-être freiné la tendance.

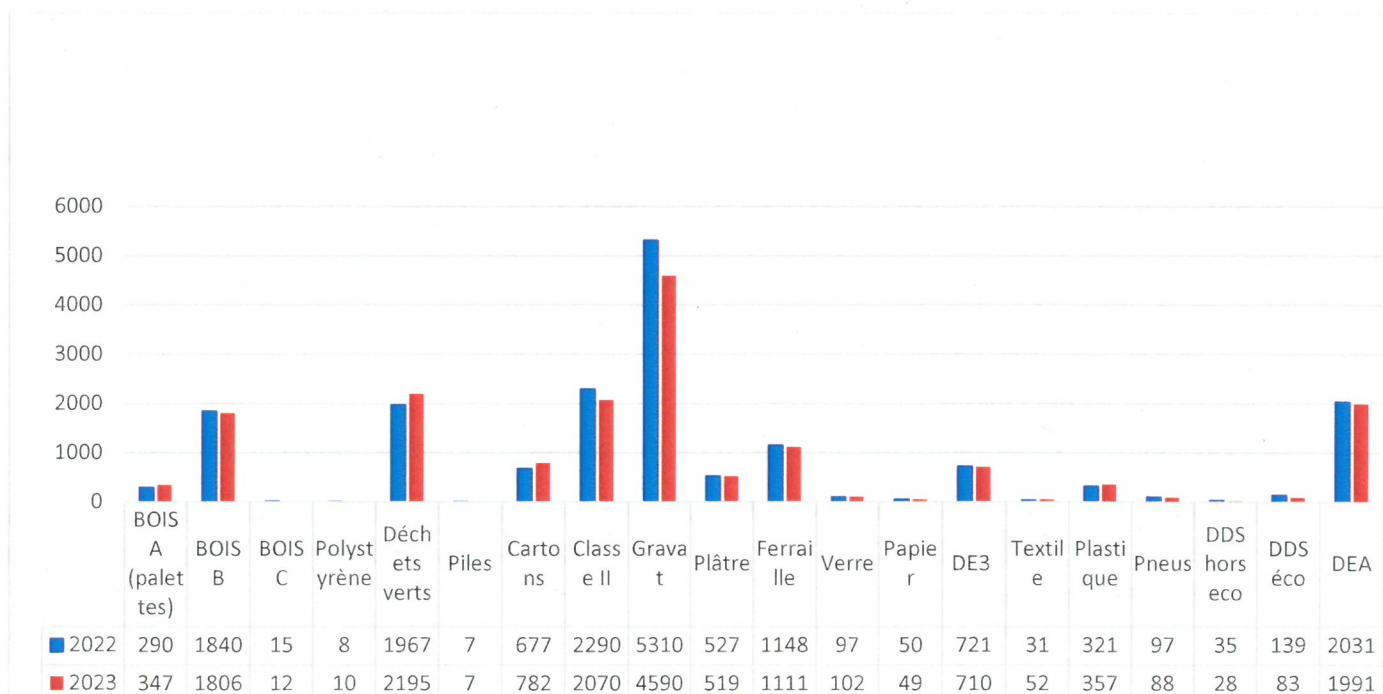
Tonnages

- 16 908 tonnes de déchets ont été collecté dans les déchetteries, soit 195 kg/habitant, contre 17 601 tonnes en 2022 soit une diminution de 4 %.
- Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

Tonnages par déchèterie



Tonnages par catégorie de Déchets



Les gravats (4 590 Tonnes soit 53 kg/hab.) et les déchets non recyclables (classe 2) (2 070 Tonnes soit 24 kg/hab.) représentent encore des tonnages importants malgré une baisse constante, sachant que ces déchets vont en enfouissement. On peut noter une diminution des tonnages par rapport à 2022 (-10 % pour les déchets non recyclables) dû au renforcement des consignes de tri et de la valorisation de la ressource.

- Les filières de valorisation

Déchets	Filière de traitement	Déchets	Filière de traitement
OMR (couvercle gris) incinération	Usine incinération - SYDOM	Verre	SOLOVER - Saint Gobain VERALLIA 71
Emballages Ménagers Recyclables (couvercle jaune ou bleu)	Centre de tri- SYDOM	Textile	COOP'AGIR DOLE
Classe II – Déchets Non Dangereux – enfouissement	Centre de Stockage du Jura (CSJ) – SYDOM	Déchets Diffus Spécifiques	ECODDS Prestataire TRIADIS
Gravats	SADE DOLE	Plâtre	RITLENG Revalorisation
Déchets verts	SICTOM – compost agricole et particulier	Huile végétale	TRIADIS BEAUFORT
Bois A/B/C	AGRICOMPOST 70 – filière contreplaqué/meuble/chaufferie	Huiles minérales	CHIMIREC MONTMOROT
DEA (Déchets d'Equipement et d'Ameublement)	ECOMOBILIER – prestataire JURA RECYCLAGE	Radiographie	RECYCL'M
Ferraille	DERICHEBOURG	Pneu	ALPHA RECYCLAGE
DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	Eco-systèmes – prestataire Demain Environnement LONS / SUEZ Dijon	Piles	COREPILE
Carton	GEM Doubs Novillars	Néons-ampoules	ECOSYSTEM
Journaux-Revues-Magazines	Norske SKOG Golbey (transport au CSJ du SYDOM)	Plastiques durs et souples	Demain environnement LONS



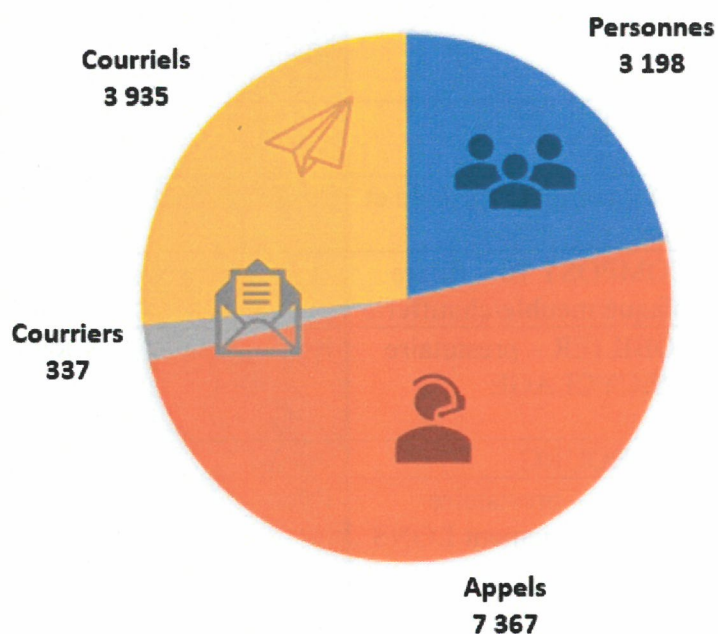
LA RELATION AUX USAGERS

Lors de l'année 2023, le service relation aux usagers, en lien étroit avec les agents de l'accueil et du pont bascule, a pris en charge 14 837 demandes.

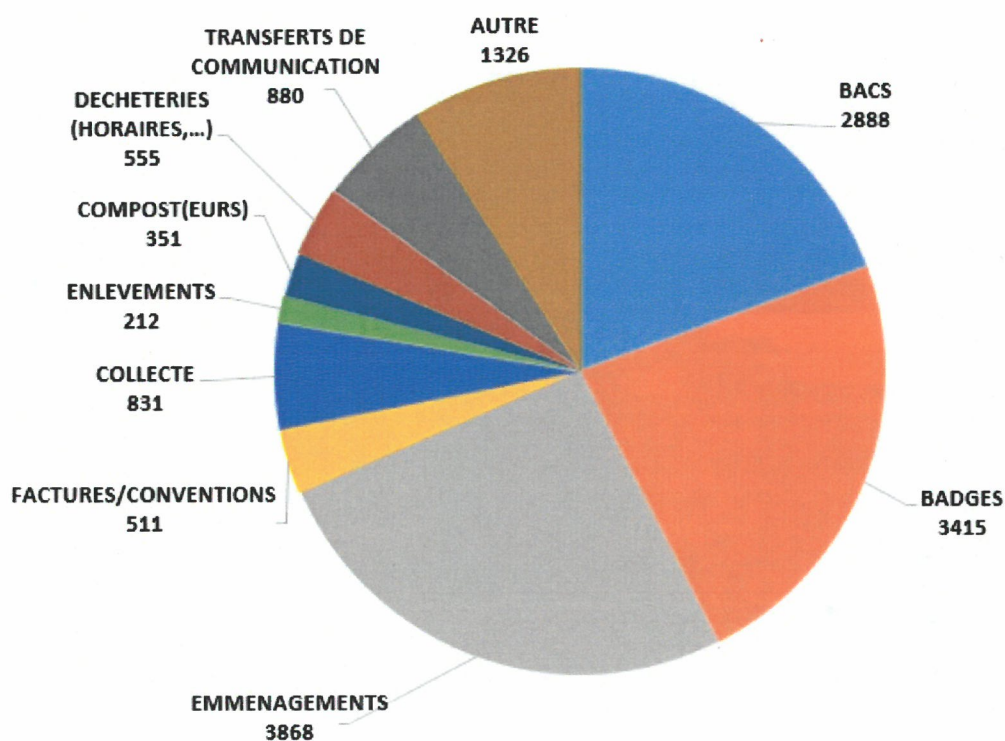
C'est une hausse de près de 9,5 % liée aux questions relatives aux biodéchets et au changement des jours de collecte en juin 2023.

Le téléphone demeure le canal le plus utilisé.

LE SUPPORT DES 14 837 DEMANDES



LES MOTIFS TOUS CANAUX CONFONDUS



SUPPORTS DE COMMUNICATION

- 361 « Stop pub » donnés aux communes, à l'accueil du SICTOM, en déchèteries...
- 102 mémo-tri distribués en animations.
- 42 affiches sur le tri des ordures ménagères résiduels et 49 affiches sur le tri des emballages recyclables donnés pour renouvellement des supports dans les locaux poubelles.

EVENEMENTS

- Accompagnement à la gestion des déchets : No Logo festival à Fraisans, Rockalissimo à Saint-Aubin, Ouïii festival à Dole, Congrès des naturopathes à Mont-sous-Vaudrey.
- Mise en place de nouvelles colonnes aériennes pour le tri des emballages recyclables et du verre d'emballage : Congrès des Naturopathes, Rockalissimo.
- Mise à disposition de nouvelles affiches pour le tri des déchets d'événements.



ANIMATIONS

En milieu scolaire :

- 680 élèves sensibilisés au tri des déchets
- 228 élèves sensibilisés au compostage
- 61 élèves ont visité le site de Brevans et la déchèterie

Grand public :

- 188 personnes sensibilisées au tri des déchets (élus, secrétaires de mairies, locataires en résidence seniors...)
- 70 personnes sensibilisées au compostage et à la collecte des biodéchets

PRESSE

- 5 articles de presse dans le Pays Dolois
- 1 article de presse dans l'Hebdo 39

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

1384 composteurs vendus en 2023 (489 en 2022). Les composteurs sont mis à disposition pour 15€ (valeur d'achat : 80€). Nouveau modèle de composteur de qualité qui est apprécié des administrés.



COLLECTE DES BIODECHETS

Travail préparatoire à la mise en place du déploiement de la collecte des biodéchets avec une première phase au centre-ville de Dole et 2 quartiers d'habitat social collectif prévue au printemps 2024.

TAUX DE REFUS DE TRI

20.47% en 2023 (moyenne des deux campagnes de caractérisations de l'année).
Pour rappel, 19.91% en 2022.

SITE INTERNET

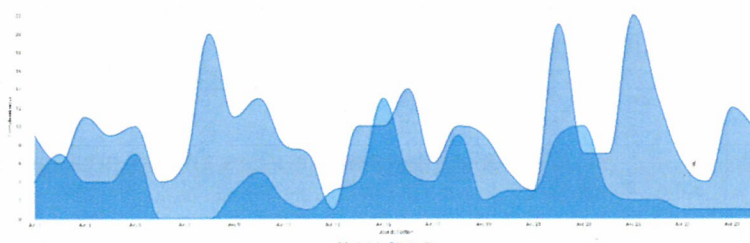
Le nouveau site internet a été mis en ligne le 24/03/2023.

Nombre de session (visite) sur le site :

Décembre 2023 : 1 260

Janvier 2024 : 1 583 (hausse de 26%)

Comparaison des formulaires reçus sur le mois d'avril 2023 et avril 2024 (graphique ci-contre) :



INDICATEURS FINANCIERS

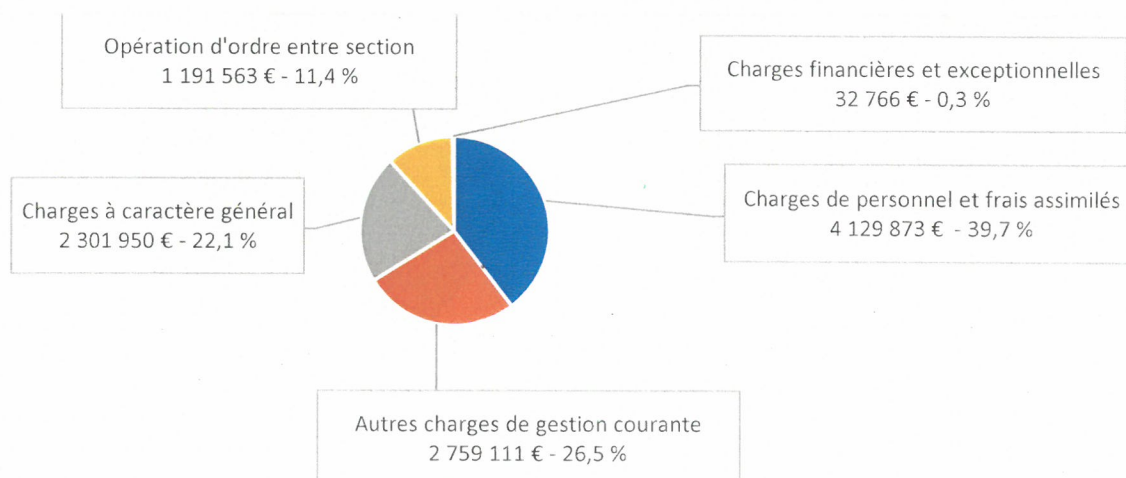
- a) Modalités d'exploitation du service public : Régie (hormis la gestion de la compostière et de la plateforme bois sur le site de Brevans)
- b) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :

b.1) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service :

Dépenses d'investissement	1 040 746 € HT	1 200 642 € TTC
Dépenses de fonctionnement	10 106 105 € HT	10 415 263 € TTC

Dépenses d'investissement			
21	Immobilisations corporelles	768 585 € HT	920 260 € TTC
16	Emprunts et dettes assimilées	159 086 € HT	159 086 € TTC
040	Opérations d'ordres	71 970 € HT	71 970 € TTC
041	Opérations patrimoniales	0 € HT	0 € TTC
20	Immobilisations incorporelles	41 105 € HT	49 326 € TTC

Dépenses de fonctionnement			
012	Charges du personnel	4 089 484 € HT	4 129 873 € TTC
65	Autres charges de gestion courante	2 757 690 € HT	2 759 111 € TTC
	Indemnités des élus	39 375 € HT	39 375 € TTC
	Créances éteintes / ANV	5 524 € HT	5 524 € TTC
	Dépenses SYDOM	2 660 646 € HT	2 660 646 € TTC
	Subventions aux associations	33 560 € HT	33 560 € TTC
	Autres	18 585 € HT	20 006 € TTC
011	Charges à caractère général	2 036 402 € HT	2 301 950 € TTC
	Carburants	490 352 € HT	588 423 € TTC
	Contrats de prestations de services	621 834 € HT	655 054 € TTC
	Entretien matériel roulant	272 172 € HT	307 824 € TTC
	Maintenance	57 966 € HT	69 228 € TTC
	Assurances	82 835 € HT	82 835 € HT
	Autres	511 243 € HT	598 586 € TTC
042	Opérations d'ordres	1 189 763 € HT	1 191 563 € TTC
66	Charges financières	21 369 € HT	21 369 € TTC
67	Charges exceptionnelles	11 397 € HT	11 397 € TTC



b.2) modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :
Modalités de financement : autofinancement

Recettes d'investissement	1 334 846 € HT	1 336 929 € TTC
Recettes de fonctionnement	10 134 191 € HT	10 135 991 € TTC

Solde d'exécution d'investissement	1 030 763 €
Résultat de fonctionnement reporté	1 102 154 €

Recettes d'investissement et de fonctionnement :

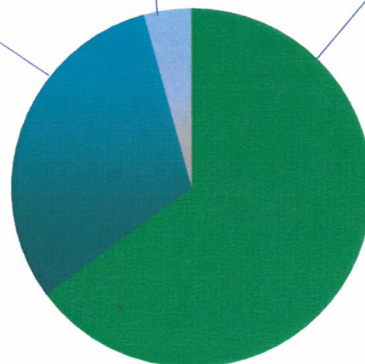
Recettes d'investissement	Opérations d'ordre	1 191 563 €
	FCTVA	143 565 €
	Opérations patrimoniales	1 702 €
	Emprunts, dépôts et cautionnements	99 €

Recettes de fonctionnement	Cotisation des adhérents	6 777 094 €
	Prestations de service	2 981 760 €
	Autres produits	377 162 €
	Opérations d'ordre *	71 970 €
	Remboursement sur rémunérations *	179 038 €
	Produits financiers et exceptionnels *	53 444 €
	Remboursement TICPE *	11 856 €
	Produits de cession *	13 570 €
	Autres marchandises *	24 984 €
	Revenus des immeubles *	17 423 €
	FCTVA *	4 852 €

Produits de services : 2 981 734 € 29.4 %	
Gros producteurs	1 130 998 €
Revente et soutiens	873 174 €
Déchets verts GD	299 562 €
Bennes DV (hors CAGD)	18 795 €
Déchets verts site	54 320 €
Collecte camping	8 470 €
Quai Transfert	159 905 €
Encombrants CAGD	23 405 €
Carton CAGD	16 916 €
Site Brevans (hors DV)	78 155 €
Dépôts déchèterie	106 493 €
Mad bennes et bacs	38 602 €
Compost	44 749 €
Bacs collectivités	101 577 €
Pesées facturées	17 061 €
Collecte STEP	8 756 €
Divers	796 €

Autres produits *
377 162 € - 3,7 %

Participation des adhérents 6 777 094 € - 66,9 % - 79 € / habitant	
CAGD	4 399 747 €
CCJN	934 412 €
CCPJ	729 565 €
CCVA	713 370 €



c) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises :

c/611 – Prestations de service : 621 834 € HT – 655 054 € TTC

Prestations	En € HT	En € TTC
Exploitation de la compostière	232 173	244 932
Exploitation de la plateforme bois	122 602	129 345
Transport de déchets	34 792	36 767
Traitement DDS	42 908	46 932
Déblais de terrassement	46 961	49 544
Traitement du plâtre	47 615	50 234
Transport du verre	38 844	40 980
Collecte des encombrants	23 405	23 405
Collecte des cartons	16 916	16 916
Ressourceries	11 800	11 800
Enlèvement du plastique	150	158
Collecte de l'amiante	3 594	3 953
Pneus	74	88

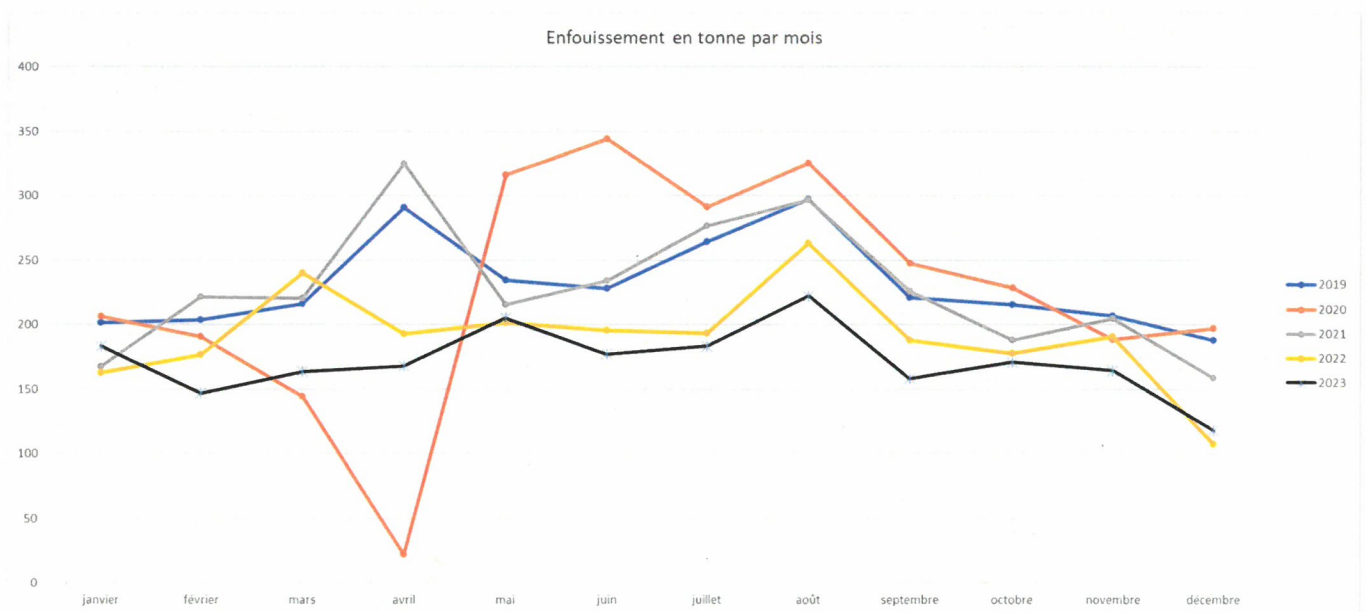
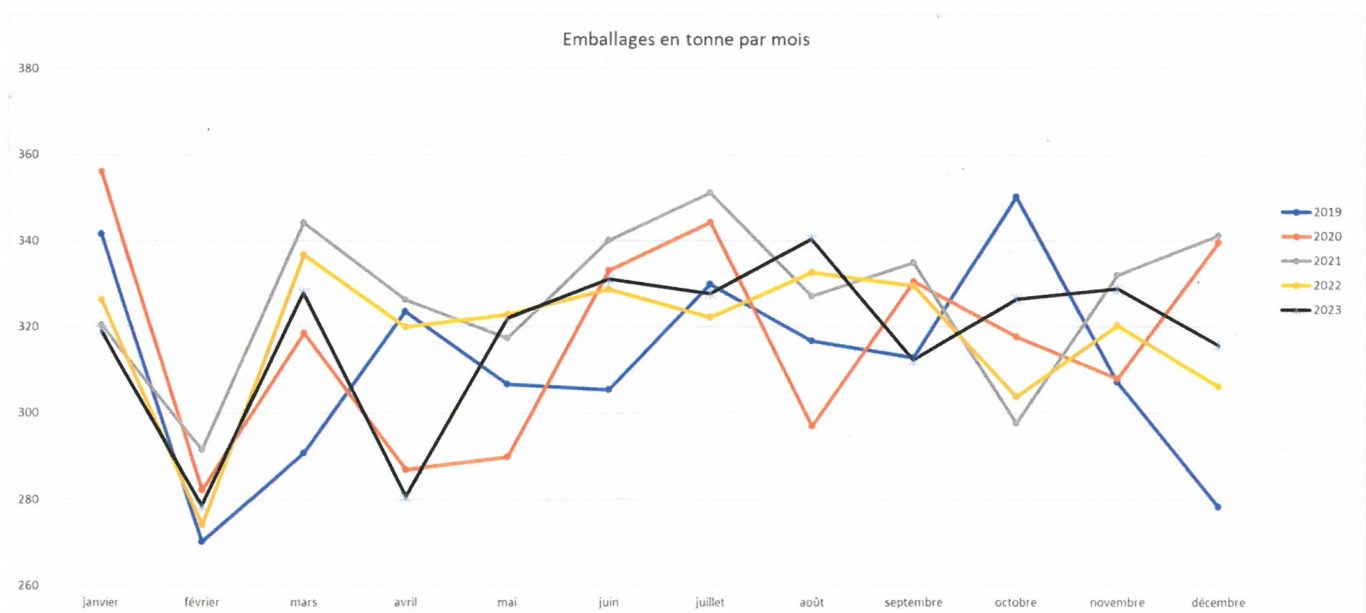
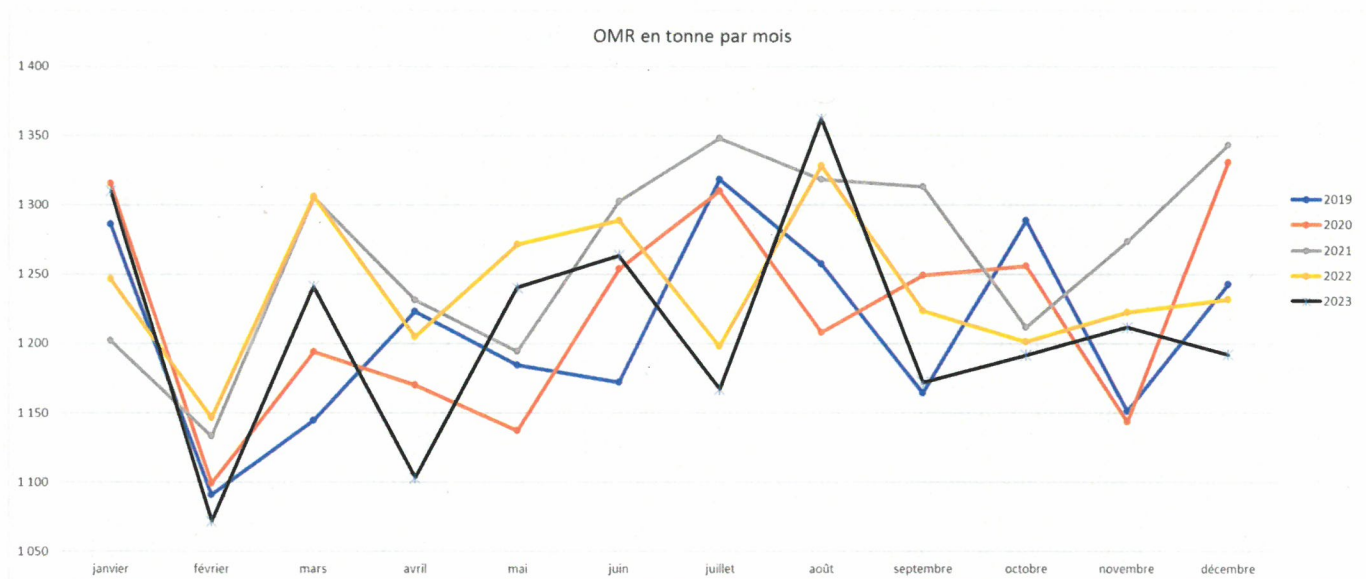
d) Modalité d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des déchets, et modalités d'établissement de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, le cas échéant incitative :

Professionnels	OMR - 0.038 €/litre EMR – 0.028 €/litre	Collecte hebdomadaire Collecte bimensuelle
Camping	OMR – 0.038 €/litre EMR – 0.028 €/litre	Tarif à la levée en fonction du volume du bac
Station d'épuration	OMR – 0.038 €/ litre	
Associations	OMR – 0.038 €/litre EMR – 0.028 €/litre	
Collectivités	OMR – 0.026 €/litre EMR – 0.019 €/litre	
Contribution des adhérents	79 € / habitant	

e) Produits des droits d'accès aux centres de traitement dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés apportés directement par les entreprises elles-mêmes ou par des collectivités clientes :

SYDOM du JURA

Traitement des OMR	1 888 423 €	14 526 T	130 €/tonne
Traitement des EMR	247 676 €	3 810 T	65 €/tonne
Centre d'enfouissement	263 859 €	2 061 T	128 €/tonne dont 52 € TGAP
Cotisation	260 688 €	3 € / habitant	
TOTAL	2 660 646 €		



- f) Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets (investissements, soutien à la tonne triée, soutien aux tonnes de matériaux valorisés, soutien à l'information des usagers, etc.) :

SYDOM	Participation collective / transport Verre	188 664 €
SYDOM	Reprise Carton	43 947 €
SYDOM	Soutien Carton	105 781 €
SYDOM	Soutien CITEO – Emballages (2022)	52 681 €
SYDOM	Reprise papier	90 839 €
ECOMOBILIER	Soutien ECOMOBILIER	66 159 €
OCAD3E	Soutien DEEE	68 130 €
SYDOM	Connaissance des coûts	23 949 €
SYDOM	Soutien ambassadeurs du tri	17 357 €
ECODDS	Soutien ECODDS	9 614 €
ECOTLC	Soutien à la communication	16 885 €
TOTAL		684 006 €

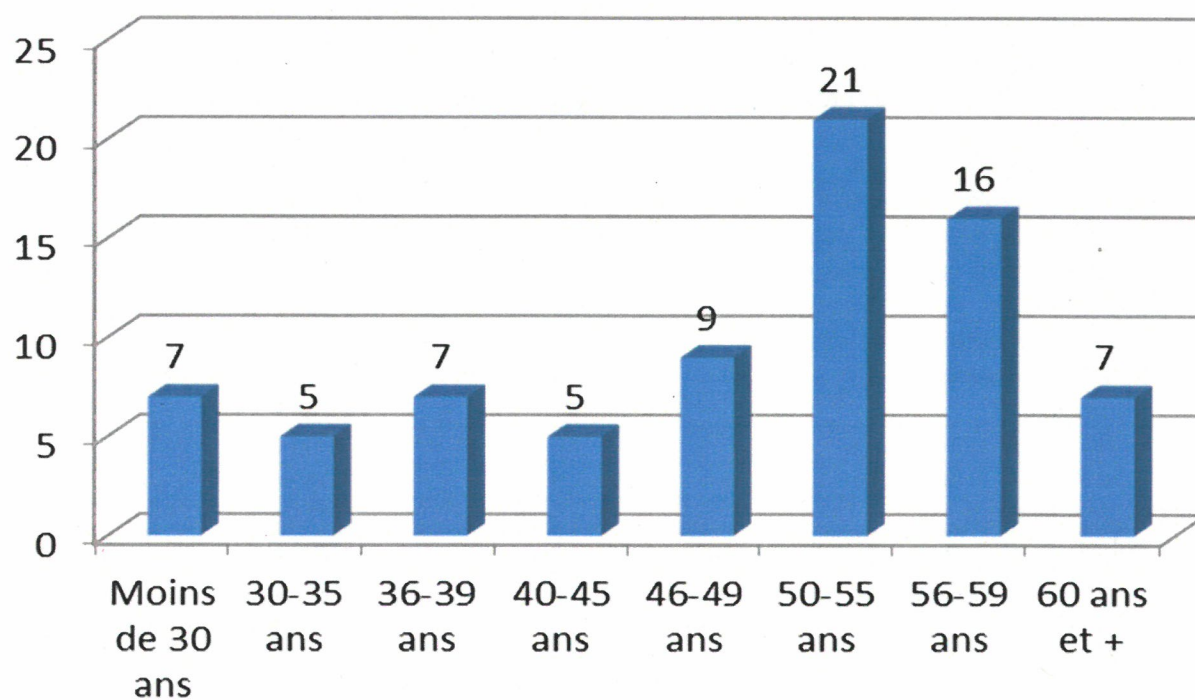
- g) Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation (vente de matériaux, d'électricité, de chaleur, etc.) en les précisant par flux de déchets :

<i>Collecte des déchets verts – CAGD</i>	<i>50 000 €</i>
<i>Collecte des déchets verts – Ville de Dole</i>	<i>145 000 €</i>
<i>Bennes déchets verts – CAGD</i>	<i>104 562 €</i>
<i>Bennes déchets verts – hors CAGD</i>	<i>18 795 €</i>
<i>Déchets verts - site de Brevans</i>	<i>54 320 €</i>
Prestations collecte déchets verts	372 677 €
Ferraille et batteries	183 097 €
Compost	44 749 €
Collecte des encombrants	23 405 €
Bois A – B – C et souches	23 943 €
Collecte Carton	16 916 €
Polystyrène	5 701 €
Films radiographiques	367 €
TOTAL	749 593 €

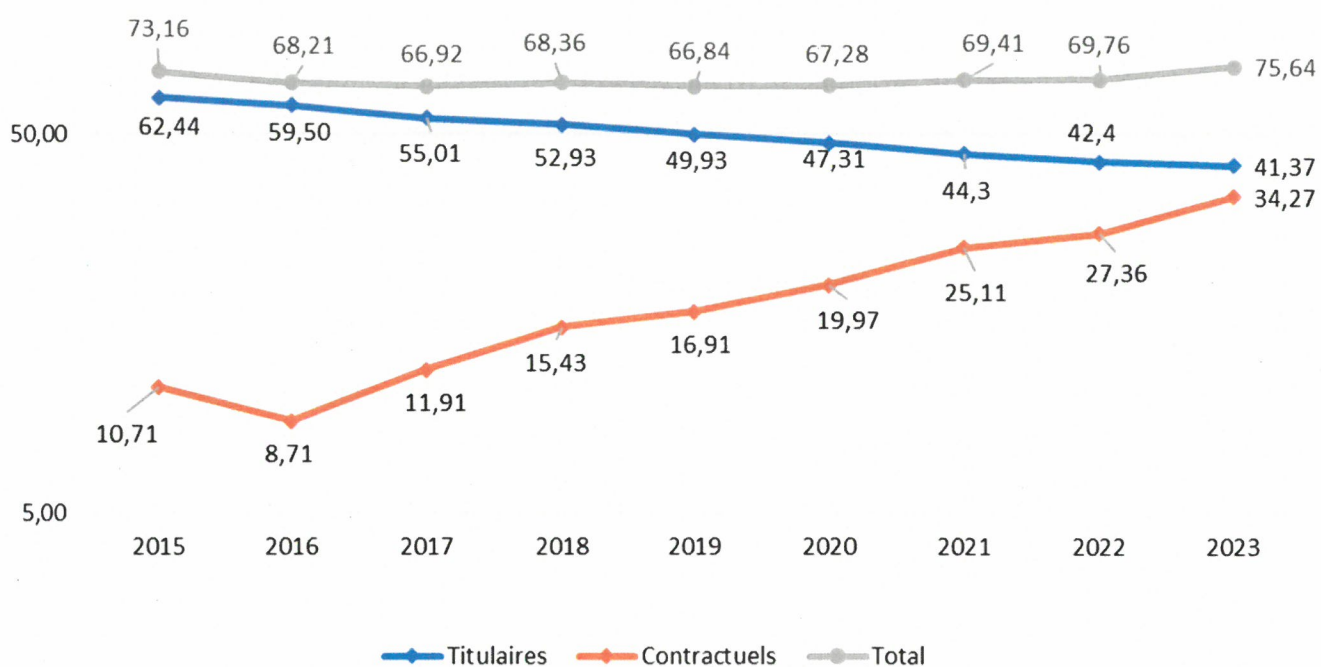
LES RESSOURCES HUMAINES



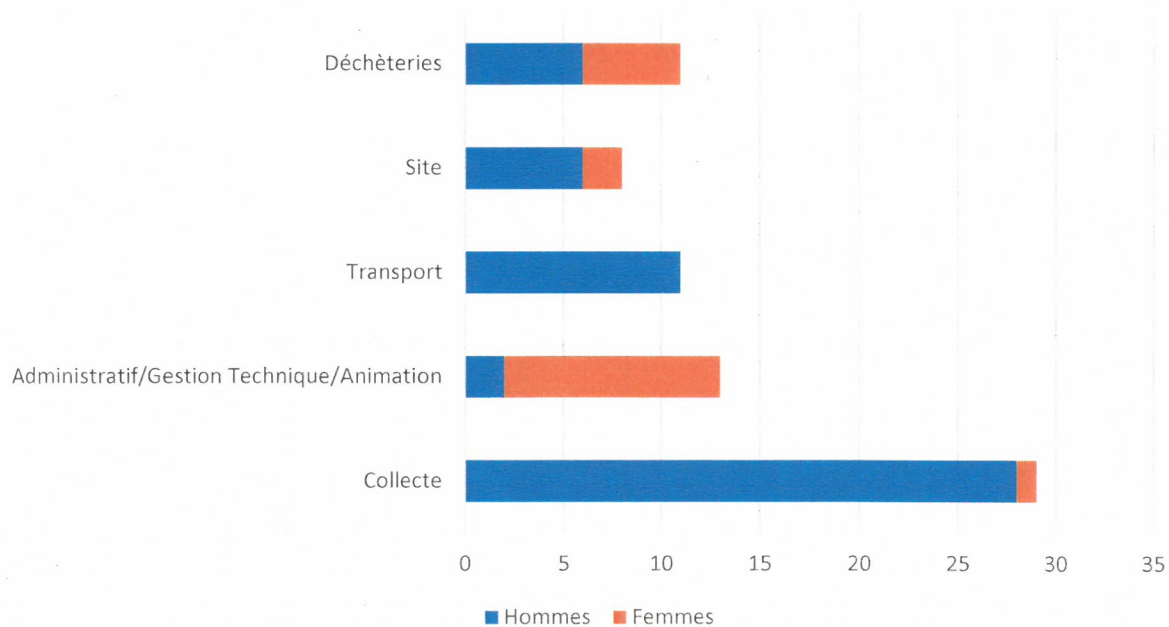
Répartition des agents titulaires et contractuels (77 agents) par âge :



Evolution des effectifs en ETP



Répartition homme/femme par service



TRAITEMENT ET PREVENTION (SYDOM)

L'incinération des déchets résiduels, le tri des déchets recyclables et l'enfouissement des déchets des déchets non dangereux en installation de stockage sont confiés au SYDOM, syndicat auquel le SICTOM de la zone de Dole adhère, ainsi que 4 autres adhérents sur le département du Jura.

La prévention est également confiée au SYDOM.

Les coûts liés à ces prestations sont intégrés dans le coût de gestion global des déchets. Ainsi, ci-dessous figurent les éléments du rapport d'activité du SYDOM 2023.

De façon synthétique, la part de l'activité du SICTOM de la zone de Dole en 2023 dans l'activité globale du SYDOM.

	SICTOM de la zone de Dole	SYDOM	Part
Population	86 896 habitants	266 597 habitants	32.6 %
Traitement des déchets résiduels	14 526 T	45 590 T	31.9%
Traitement des déchets recyclables	3 812 T	13 990 T	27.3%
Traitement du Non Recyclables (Tout Venant)	2 070 T	7 522 T	27.6 %

NB : parmi les 5 adhérents du SYDOM, seul le SICTOM de Dole dispose d'une collecte séparée des papiers (ainsi, le papier collecté ne donne pas lieu à passage sur la chaîne de tri).



45 590 tonnes

=171 Kg/hab.

de déchets résiduels **collectés**
via les bacs gris
des jurassiens



3664 tonnes
de fines organiques
compostées
par Lelédy compost

43 541 tonnes
ont été incinérées

à Lons-le-Saunier
(dont refus de tri CDT = 1655 t,
dont tonnes extérieures : Pontarlier 87 t,
+ Haut-Bugey 17 t,
dont 46 t. MNU = Médicaments Non Utilisés)

RECYCLAGE DES MÉTAUX INCINÉRÉS :
1182 tonnes (acier)
113 tonnes (aluminium)



TOTAL

sur la disponibilité
de l'installation et les moyens
de traitement :

47 395 tonnes
traitées

(dont 190 t. de stock présent
dans la fosse au 1^{er} janvier 2024)

TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES :
130 € /tonne

JURALIA

L'Unité de Valorisation Énergétique
est exploitée par la société JURALIA, filiale de VEOLIA.

ISO 9001
QUALITÉ

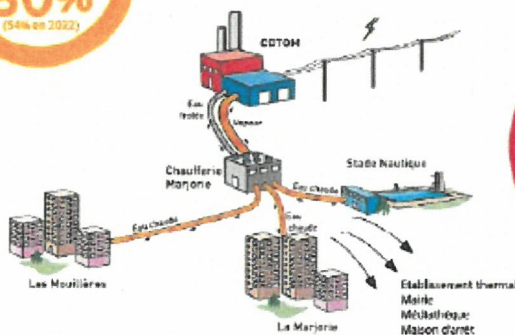
ISO 14001
ENVIRONNEMENT

ISO 45001
MANAGEMENT
DE LA SÉCURITÉ
DU TRAVAIL

ISO 50001
MANAGEMENT
DE L'ÉNERGIE

Performance
énergétique
calculée
80%
(54% en 2022)

La valorisation énergétique :



Energie
dégagée :
120 698 MWh

► dont **51 138 MWh**
d'énergie valorisée, soit :

25 130 MWh « thermiques »
(vapeur vendue au réseau
de chaleur de Lons-le-Saunier)
► 13 267 MWh en 2022

15 059 MWh chauffage au CDTOM
► 7547 MWh en 2022

10 949 MWh « électriques »
(électricité vendue à EDF)
► 1531 MWh en 2022



Le tri pour recyclage



PRIX DU TRI DES RECYCLABLES :

De bonne qualité : 32,5 €/tonne

De qualité moyenne : 65 €/tonne

De mauvaise qualité : 97,5 €/tonne



TOUS LES EMBALLAGES DANS LE BAC DE TRI !

LE TRI SIMPLE

SUEZ

13 990 tonnes = 52 Kg/hab.

issues de la collecte sélective des jurassiens (bac de tri)

Le centre de tri est exploité par la société SUF7 qui sous-traite le tri manuel au Groupe DEMAIN Environnement.

ISO 9001 QUALITE

ISO 14001 ENVIRONNEMENT

ISO 45001 MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

ISO 50001 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE



PAPIER 3580 t.
MOORE BOC de Culver (BO)
CRAN D'OR (BO) et PACTIC (BO)
WPA GREENFIELD (BO)

Papier cartonneurs PAV 1139 t.

Papier déchèterie + écoles + assos 2127 t.

6846 t. (TOTAL papiers)



ELA 218 t.
(Brique alimentaire)
LUDAKT SAS
Lavallois Valloire (BO)



CARTON 3022 t.
OASIS (BO) et ALCO (BO)

Carton déchèterie 2503 t.

Carton ressourçonné (OASIS+ALCO) 1107 t.

6632 t. (TOTAL cartons)



ACIER 444 t.
de collecte sélective
ARCELORMITTAL (BO)

Acier incinéré UVE 1182 t.

1646 t. (TOTAL acier)



ALUMINIUM 53 t.
de collecte sélective
ARCELORMITTAL (BO)

Aluminium incinéré UVE 113 t.

166 t. (TOTAL aluminium)



DEEE 52 t.
prélevés sur les erreurs de tri
et locaux OASIS
GROUPE DEMAIN (BO)

DEEE (déchèteries + OASIS) 1890 t.

1942 t. (TOTAL DEEE)



REFUS 4004 t.

Alerte sur les erreurs de tri : **15 Kg/hab.**



PET CLAIR 688 t.
VALORPLAST



FLUX DÉVELOPPEMENT 422 t.
(dont PET clair)
VALORPLAST (BO)



PEHD-PP 494 t.
VALORPLAST



FILMS PLASTIQUE 584 t.
VALORPLAST (BO)

Collectes sélectives Jura :	13 990 t.
CA3B (Grand Bourg Agglomération)	6649 t.
SIYOM du Louhannais	2150 t.
SICED Bresse Nord	1420 t.
Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	733 t.
Haut-Bugey Agglomération	593 t.
CC Bresse et Saône	927 t.
Groupe Demain	40 t.
Campings SUEZ	2 t.
Suez (Restauration rapide)	0.44 t.

+ COLLECTIVITÉS CLIENTES DU SYDOM : 11 545 t.

+ CLIENTS SUEZ : 969,5 t.

▼ TOTAL : 25 504,5 t.



Verre 12 038 t.
VERAULTA
Chalon-sur-Saône (71)



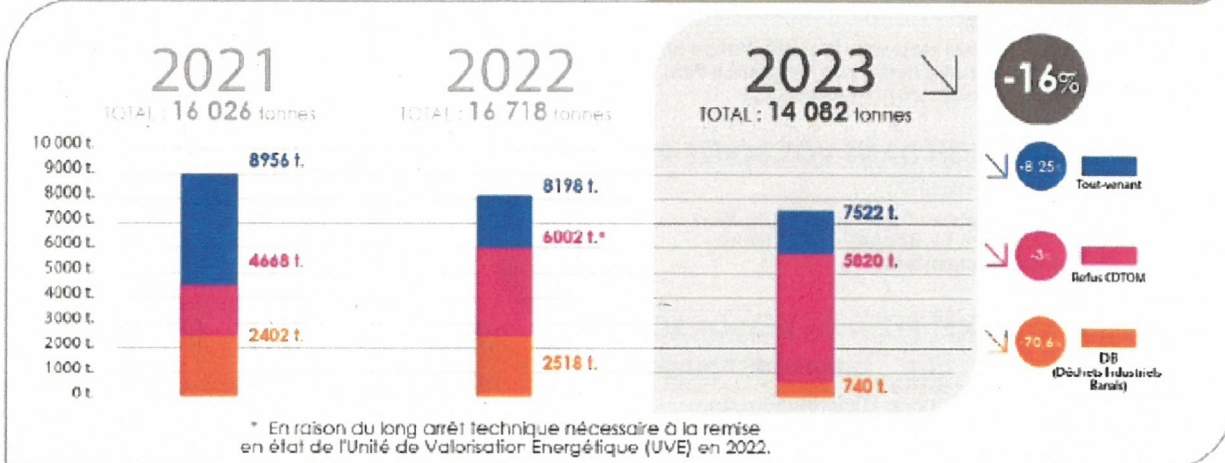
Le verre est recyclable à 100% et à l'infini sans perte de qualité !



Le Centre de Stockage du Jura (CSJ) est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation et au contrôle de l'Etat, c'est l'un des derniers maillons de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés du Jura. Le site a ouvert en avril 1998.

Le 12 juin 2023 un incendie est survenu notre site de Courlaoux. La bonne coordination des équipes du SYDOM avec les Sapeurs Pompier du Jura ont permis une maîtrise rapide de l'incendie et ont limité les dégâts sans porter atteinte aux protections environnementales du casier impacté. Le site a pu reprendre une exploitation normale dès la semaine suivante.

TONNAGES DE DÉCHETS ENTRANTS EN 2023 :



TRAVAUX RÉALISÉS

Installation d'une **centrale photovoltaïque** sur les casiers fermés (opérationnelle en 2024).



EAUX DE RUISSELLEMENT

89 169 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées au milieu naturel en 2023. Rejets conformes aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral.

TRAITEMENT DES LIXIVIATS

5 958 m³ évacués pour traitement à la station d'épuration SETEO à St-Appolinaire.
4 197 m³ traités in situ par l'évapo-concentrateur.
25,38 m³ concentrats évacués vers EDIB à Dijon.

GESTION DU BIOGAZ

811 040 nm³ de biogaz captés et **valorisés à 58%** dans l'unité de valorisation.

TOTAL DES ARRÊTS DE L'UNITÉ EN 2023 : 1 887 heures notamment suite à une liaison internet intermittente et des fuites sur l'échangeur.

MÂCHEFERS

2 401 tonnes sortantes de mâchefers après maturation issus de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) sont valorisés en technique routière sur la plateforme d'affinage indépendamment des autres déchets ultimes.

PAPIERS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

(écoles - SYDOM - Groupe Demain)

1 800 tonnes entrantes en 2023.

1 820 tonnes transportées pour recyclage à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88).

transitent par le Centre de Stockage avant retraitement.





**JOUEZ ET
GAGNEZ !**

10 RÉPONSES AU
LE CAHIER DE L'ÉCO-CITOYEN
OU À LA CARTE DE LA CHAÎNE
DE RADIO POUR VOUS GAGNER
UN SAC À PAIN !



+ d'infos ?
www.lettri.com

LES CAMPAGNES DÉPARTEMENTALES

Sacs à pain en boulangerie

En septembre 2023, plus de 10000 sacs à pain portant un message du SYDOM ont été distribués en boulangerie.

Diffusion sur les écrans de grandes et moyennes surfaces

Vous avez pu apercevoir une vidéo du SYDOM dans votre supermarché, en mai et juin 2023.

Campagne radio

Le SYDOM a diffusé un message de sensibilisation au compostage avec notre partenaire **Fréquence Plus**, pendant deux semaines en novembre 2023.

RÉDUISEZ VOS DÉCHETS
EN PARTICIPANT
À NOTRE
JEU CONCOURS
GRATUIT
POUR RÉPONDRE
QU'UN SAC À PAIN
EST RÉUTILISABLE !



UNE DISTRIBUTION DANS VOS BOITES AUX LETTRES

Un **feuillelet de 4 pages** sur l'arrivée de l'obligation du tri à la source des biodéchets a été diffusé aux **139 000 foyers jurassiens**.

UN SITE INTERNET PLEIN DE RESSOURCES !

www.lettri.com

Retrouvez des compléments d'informations dans nos pages documentation et ressources ainsi que les consignes de tri.
Il est également facile de trouver sa déchèterie la plus proche ou le jour de passage du camion dans sa commune.



LES MANIFESTATIONS : BILAN DES STANDS 2023

> Pistes de ski :
Les Rousses
15 février

> Stand plage à Bellecin
16 juillet

> Tour de France à Polligny
21 juillet

> Stands kermesse :
Les Rousses
24 juillet

> Stand d'été :
Grottes de Baume
1er août

> Apéro compost
avec JNE (Jura Nature Environnement)
et SICTOM de la zone de Lons-le-Saunier
28 septembre

> Challenge "un pour tous"
(éco délégués des collèges du Jura)
13 octobre

+ de 700
personnes
sensibilisées
en stand



(+17%)

1990 abonnés
(1660 abonnés en 2022)



(+40%)

336 abonnés
(240 abonnés en 2022)



(+32%)

417 relations
(317 abonnés en 2022)

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

101 interventions
en milieu scolaire



74

[Nombre d'animations
par niveau scolaire]

soit
2070
élèves
sensibilisés
dans les écoles

27

MATERNELLE ÉLÉMENTAIRE

LES VISITES AU CDTOM ET CSJ*

CDTOM > **2680** visiteurs en **79** visites
CSJ > **364** visiteurs en **11** visites

*Centre Départemental
de Traitement des Ordures
Ménagères du Jura
et Centre de Stockage
du Jura.

